Dans le cadre du plan d'action pour la sécurité routière annoncé en janvier dernier par le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, la limite d'alcool autorisée en conduisant passe de 0,5 g/l à 0,2 g/l d'alcool dans le sang pour tous les titulaires d'un permis probatoire ou les conducteurs en apprentissage à compter du 1 er juillet 2015 (mesure n° 6).

Accidentalité routière, conducteurs novices et alcool en France

- Les conducteurs novices sont impliqués dans ¼ des accidents mortels sur la route.

- La route reste la première cause de mortalité chez les jeunes : en 2014, 1 055 personnes âgées entre 15 et 29 ans ont perdu
la vie sur les routes de France
et 12
000 ont subi des blessures graves.

- Dans 28% des accidents de la route, une alcoolémie excessive est en cause.

Le permis probatoire est d'une durée de trois ans après la date d'obtention du permis de conduire et deux ans si ce permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée (AA C).

Cette mesure concerne tous les nouveaux candidats reçus à l'examen du permis de conduire, y compris ceux qui le repassent après avoir perdu leurs 12 points ou après annulation.

Tout détenteur d'un permis probatoire qui contreviendra à cette règle sera passible d'une amende de 135 euros et d'un retrait de 6 points.

Ainsi, les usagers en possession d'un permis de conduire depuis moins d'un an (crédité de 6 points), le perdront automatiquement s'ils conduisent avec plus de 0,2 g/l d'alcool. Ils devront donc repasser les épreuves théorique et pratique s'ils souhaitent à nouveau conduire.

Pour des raisons d'équité, le choix de « 0,2 g/l » a été privilégié au 0 g/l pour tenir compte de l'ingestion d'aliments ou de médicaments pouvant contenir des traces d'alcool. Cependant, cette limite peut être dépassée dès le premier verre d'alcool, et le message de cette réforme aux conducteurs novices est clair :
0,2
g/L = 0
verre d'alcool, on ne boit pas d'alcool du tout avant de conduire.

À travers cette mesure forte, le gouvernement s'attaque directement aux ravages de l'alcool au volant chez les conducteurs novices, une population majoritairement jeune.
Il
espère que les nouvelles générations de conducteurs prendront ainsi de bonnes habitudes à l'égard de l
a consommation d
'alcool
avant de conduire
.

Le taux maximal d'alcool autorisé pour les conducteurs novices

dans les autres pays d'Europe

- En adoptant cette mesure, la France rejoint les 21 pays voisins qui imposent déjà des taux d'alcool autorisés inférieurs à 0,5 g/l à leurs conducteurs, novices ou pas

- En Allemagne et en Autriche, l'abaissement du taux d'alcool a été suivi dès les premières années d'une baisse de l'accidentalité de ces cond ucteurs de plus de 15%

Taux 0 : Allemagne, Hongrie, Italie, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suisse

0,1 g/l : Autriche

0,2 g/l : Chypre, Estonie, Grèce, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède

0,3 g/l : Espagne

Les taux sont différents mais le message est identique :

l'alcool au volant est interdit pour les conducteurs novices